



Association pour la Qualité de la Vie à la Tour de Mare

Maison de Quartier La Tour de Mare 83600 FREJUS

Ordre d'insertion publicitaire

Support : JOURNAL DE LA TOUR DE MARE

REPRESENTANT : _____

Date : _____

RAISON SOCIALE Adresse : _____ _____ _____ Tél : _____ Fax : _____ RESPONSABLE : _____	SIGNATURE ET CACHET Mention manuscrite : « Bon pour commande »
---	--

ANNONCE A INSERER :

FORMAT	DUREE : mois	
cm : 1 colonne	DU JOURNAL DE : _____ AU JOURNAL DE : _____	PRIX HT : _____ TVA : _____ TOTAL TTC : _____

TEXTE de l'ANNONCE

LOGO FOURNI; OUI NON CARTE FOURNIE ; OUI NON

En cas de Logo non fourni dans les délais, l'annonce paraîtra sans

Mode de règlement : Chèque n° Banque : A l'ordre de AQVTDM Espèces :	ACCORD AQVTDM
---	----------------------

CONDITIONS GENERALES : le présent contrat est ferme et définitif et tient lieu de facture. Les contrats sont payables au comptant à la commande. Aucune annulation du présent contrat n'est admise. Toute publicité et reproduction pour la réalisation des documents remis à l'éditeur n'engagent que la responsabilité de l'annonceur.
Toutefois, l'éditeur se réserve le droit de refuser une insertion dont le contenu ne lui paraîtrait pas conforme à l'esprit du support. Il ne sera pas fourni de « bons à tirer » des annonces : les documents remis ne seront pas restitués, sauf stipulation contraire. En cas de non paiement du total ou du retour de chèque, l'annonce sera prudemment et simplement supprimée du support, et les frais de recouvrement seront à la charge du débiteur. L'insertion implique l'acceptation sans réserve de ces conditions générales, dont l'annonceur reconnaît avoir pris connaissance. En cas de litige, attribution de compétence est faite au tribunal de FREJUS.